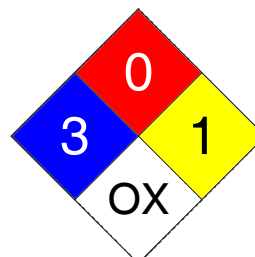


1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Filter Mate Potassium Permanganate
# CAS	Mélange
Usage du produit	Régénération du filtre à fer au sable vert
Fabricant	Iron Out dba Summit Brands 7201 Engle Road Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	1
Protection individuelle	B



2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER -- CORROSIF Substance oxydante.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.
Yeux	Peut causer des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Peut causer des brûlures chimiques.
Inhalation	Toute inhalation de poussières peut provoquer des irritations du système respiratoire.
Ingestion	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Organes cibles	Peau. Yeux. Système respiratoire.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Permanganate de potassium	7722-64-7	60 - 100

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Contact avec la peau	Éliminer le plus possible de poudre. Rincer immédiatement à grande eau froide pendant 15 minutes. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste. Laver bien les vêtements contaminés avant de les réutiliser ou les jeter.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.

Conseils généraux

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables

Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés L'eau.

Méthodes d'extinction inappropriées Pas disponible

Protection pour les pompiers

Risques spécifiques provenant des produits chimiques Le conteneur peut exploser sous l'effet de la chaleur d'un incendie. Peut se décomposer spontanément si exposé à des températures dépassant 150°C. Augmente l'inflammabilité des matières combustibles.

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de manganèse. Oxygène.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Pas disponible

Sensibilité aux décharges électrostatiques Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.

Méthodes de contention

Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Méthodes de nettoyage

Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Ramasser ou utiliser un aspirateur pour déchets secs pour élimination adéquate sans relèvement des poussières. Rincer la surface contaminée à grande eau. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne pas rejeter dans l'environnement.

7. Manutention et entreposage

Manipulation

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Stockage

Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)

Limites d'exposition

Permanganate de potassium

ACGIH-TLV

Indéterminé

OSHA-PEL

Indéterminé

Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage	Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Aspect	Solide.
Couleur	Foncée métallique Pourpre.
Forme	Solide.
Odeur	Inodore
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Solide
pH	Pas disponible
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Sans objet
Point d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Aucune
Vitesse d'évaporation	Sans objet
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Pression de vapeur	Sans objet
Densité gazeuse	Sans objet
Densité	2.7
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Partiellement soluble
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Viscosité	Sans objet
Pourc. de mat. volatiles	0

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Stable. Peut cependant se décomposer sous l'effet de la chaleur.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Agents de réduction. Métaux. Matières organiques. Matières combustibles.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de manganèse. Oxygène.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Permanganate de potassium	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)

DL50

Permanganate de potassium 1090 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux Peut causer des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau Peut causer des brûlures chimiques.
Inhalation Toute inhalation de poussières peut provoquer des irritations du système respiratoire.
Ingestion Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.

Sensibilisation

Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Effets chroniques

Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Cancérogénicité

Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Mutagénicité

Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Effets sur la reproduction

Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Tératogénicité

Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Permanganate de potassium 7722-64-7 96 Hr LC50 Carassius auratus: 3.6 mg/L; 48 Hr LC50 Leuciscus idus: 3.9 mg/L

Effets sur l'environnement

Nocif pour la faune et la flore aquatiques.

Toxicité aquatique

Pas disponible

Persistance et dégradabilité

Pas disponible

Bioaccumulation /accumulation

Pas disponible

Coefficient de partage

Pas disponible

Mobilité dans l'environnement

Pas disponible

Information sur l'évolution des produits chimiques

Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets

Pas disponible

Instructions relatives à l'élimination des résidus

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Pas disponible

Emballages contaminés

Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Permanganate de potassium

Classe de danger 5.1

Numéro UN UN1490

Groupe d'emballage II

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières IB8, IP4, T3, TP33

Exceptions liées au conditionnement 152

Numéro du guide des mesures d'urgence 140



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	PERMANGANATE DE POTASSIUM
Classe de danger	5.1
Numéro UN	UN1490
Groupe d'emballage	II



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Permanganate de potassium 7722-64-7 1 %

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Permanganate de potassium 7722-64-7 100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Permanganate de potassium: 100.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Risque d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Safe Drinking Water Act (SDWA) Pas disponible

Drug Enforcement Agency (DEA) Pas disponible

Food and Drug Administration (FDA) Pas disponible

Classement SIMDUT Exempt - Bien de consommation

Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Permanganate de potassium 7722-64-7 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Permanganate de potassium 7722-64-7 100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Permanganate de potassium 7722-64-7 Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Permanganate de potassium 7722-64-7 sn 1578

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Permanganate de potassium 7722-64-7 100 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Permanganate de potassium 7722-64-7 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Permanganate de potassium 7722-64-7 Inflammable

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

07-Juil-2008

Date en vigueur

30-Juin-2007

Date d'expiration

30-Juin-2010

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021